

<u>Procès-Verbal du CA du CCAS</u> <u>Mardi 05 décembre 2023 à 18h30 en salle Brouès</u>

Mohamed Boudjellaba, président du CCAS
Bérengère Monnet, directrice du CCAS
Membres du CA du CCAS
Mohamed Boudjellaba, Françoise Batut, Pierrette Chevrot, Nabiha Laouadi, Florence Meridji, Françoise Monchanin, Delphine Paillot, Damien Pellat, Eliane Renard, Michelle Serveton, Martine Sylvestre.
Dalila Allali, Jean-Yves Caballero, Farid Mahdadi.
Tiphaine Masson, Camille May.
Sabine Ruton à Delphine Paillot.
Quorum atteint avec 11 membres présents.

INTRODUCTION PAR LE PRESIDENT DE SEANCE

Appréciation du Quorum Présentation de l'ordre du jour de la séance



COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'Administration du 03 octobre 2023 à l'unanimité des suffrages exprimés (10 voix)

Arrivées de Madame Laouadi et de Monsieur Pellat

DELIBERATIONS SOUMISES AU VOTE:

1/ ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Madame Batut présente la démarche de l'analyse des besoins sociaux et précise que le document est disponible en version papier au CCAS.

Il est présenté une synthèse des données du document ainsi que les retours des groupes de travail, des entretiens individuels et des habitants. Les premières actions menées par le CCAS sont aussi présentées.

Des échanges ont permis de préciser que des actions dans les écoles sont menées notamment par les services de la ville.

Les chiffres du dernier recensement datent de 2019. Il y a donc un décalage et une évolution depuis ces données. Le prochain recensement permettra de réactualiser les données mais ne sont pas encore disponibles. Il est noté que la période liée à la crise sanitaire (20202021) sera particulière et devra donc être analysée de manière distincte.

Il est évoqué une expérience d'une conserverie mobile dans la Drôme, à mettre en lien avec le projet de « Quartier fertile » aux Vernes.

✓ Les membres du Conseil d'administration prennent acte de l'ABS à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)

2/ CONVENTION AVEC POLE EMPLOI POUR L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Monsieur le Président présente la délibération et précise que le partenariat proposé vise à faciliter le retour à l'emploi.

Il est évoqué un autre dispositif : Territoire Zéro Chômeur. Un travail est en cours entre Givors et Grigny, dans l'objectif d'être labellisé et de pouvoir le mettre en œuvre.



Monsieur le président rappelle les principes de ce dispositif, dont notamment un public ciblé : les chômeurs de plus de 18 mois et des emplois qui doivent entrer dans le secteur non-marchand.

Il est proposé une piste d'action : le logement et les économies d'énergie.

✓ Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)

3/ REGLEMENT INTERIEUR DES AIDES FACULTATIVES

Madame Batut présente la délibération et les évolutions proposées par rapport aux aides attribuées aujourd'hui.

Il est demandé si une ouverture du restaurant sénior pour les publics en précarité alimentaire est envisagée. Il est acté de mener cette réflexion avec la Mission locale, qui a fait part de forts besoins pour les jeunes qu'elle accompagne. En effet, son Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) est consommé uniquement pour des aides alimentaires et en 2023, il a dû être abondé en cours d'année. Cela permettrait un accès à un repas chaud et équilibré.

✓ Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)

4/ CREATION DE POSTE : INTERVENANT SOCIAL EN COMMISSARIAT

Monsieur le Président présente la délibération et le contexte dans lequel il a été proposé que le poste soit géré par le CCAS : des difficultés de recrutement par l'association qui portait le poste et une volonté maintenir et de pérenniser ce poste sur le territoire.

✓ Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)

5/ CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ALLIES- PÔLE CULTURE POUR TOUS

Madame Batut présente la délibération, et précise que cette association n'est pas nouvelle, mais que l'adhésion du CCAS l'est. Les orientations vers l'offre culturelle se feront par les équipes du CCAS.

Sur Givors, pour l'instant, seul le Théâtre adhère du côté des établissements culturels. Le nouveau cinéma n'est pas partenaire, mais il a été demandé à l'association de les solliciter en ce sens.

✓ Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)



6/ CONVENTION ENTRE LE SPIP DU RHONE, L'ASSOCIATION LE MAS ET LE CCAS DE GIVORS RELATIVE A LA DOMICILIATION DES PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE

Monsieur le Président présente la délibération.

✓ Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)

7/ CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC « ALLOVIE »

Madame Batut présente la délibération. Il est demandé d'étudier d'autres partenariats avec des associations œuvrant sur ce champ.

✓ Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)

8/ ACTIVITES SENIOR DU PREMIER TRIMESTRE 2024

Madame Batut présente la délibération. Il est laissé volontairement sur la délibération une ouverture vers des activités complémentaires qui viendraient se greffer. D'ailleurs des propositions émanent des membres du conseil : participation à la grande lessive du 21 mars, visite du musée de la résistance de Givors, micro folies, etc...

✓ Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)

9/ REGLEMENT INTERIEUR DU RESTAURANT SENIORS A LA MAISON DU FLEUVE RHÔNE

Monsieur le Président présente la délibération et précise l'objectif de ce document qui a été réalisé pour favoriser le vivre-ensemble et non pour sanctionner.

Il est indiqué que l'accès au service de portage de repas n'est plus conditionné à la présentation d'un certificat médical.

✓ Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)

10/ BUDGET CCAS 2023- DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Président présente la décision modificative

✓ Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)



11/ CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AUX AMENAGEMENTS INTERIEURS DU TIERS-LIEU DE SANTE PORTE PAR LA SAGIM

Madame Meridji présente la délibération. Il est précisé que le premier entrant à la MSP sera un laboratoire, les autres occupants suivront. Une inauguration sera prévue où les membres du conseil d'administration seront conviés.

✓ Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)

12/ AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2024 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Monsieur le président présente la délibération.

✓ Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (12 voix)

Madame Batut présente les décisions prises par le Président en vertu des délégations données par le Conseil d'Administration.

POINTS DIVERS:

Les dates des conseils d'administration du CCAS du premier semestre 2024 seront transmises par mail prochainement.

Monsieur le Président souhaite de bonnes fêtes de fin d'année aux membres du Conseil d'administration et lève la séance à 20h05.

Le président du CCAS,

Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance

Bérengère MONNET